ᕿᑯᓪᓕᑦ Qulliit

ᓄᓇᕗᒥ ᐊᕐᓇᓄᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
Nunavunmi Arnanut Katimayiit
Nunavut Status of Women Council
Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut

RAPPORT ANNUEL
2023-2024

Qulliit
Women, girls and gender-diverse
Nunavummiut are empowered,
empowering and powerful.
Arnat, arnaruttit
arnaujumun/angutaujumullu
aallangadjutiqaqtun Nunavunmiut
akhuuqhaidjutiqaqtun, akhuuqhailutik
hakugingniqarlutiklu.
Femmes, filles et personnes nunavoises
diversité de genre, vous avez du
vous êtes inspirantes et vous êtes

Qulliit
Nunavunmi Arnanut Katimayiit
Nunavut Status of Women Council
Conseil Qulliit de la Condition Feminine du Nunavut

Table des matières

Mandat 2

Objectifs du Conseil.....3

Priorités 4

Membres du conseil 5

Personnel du Conseil.....5

Mot de la présidente 6

Activités du Conseil 7

Partenariats et autres activités 14

Perspectives d'avenir 15

États Financiers.....16

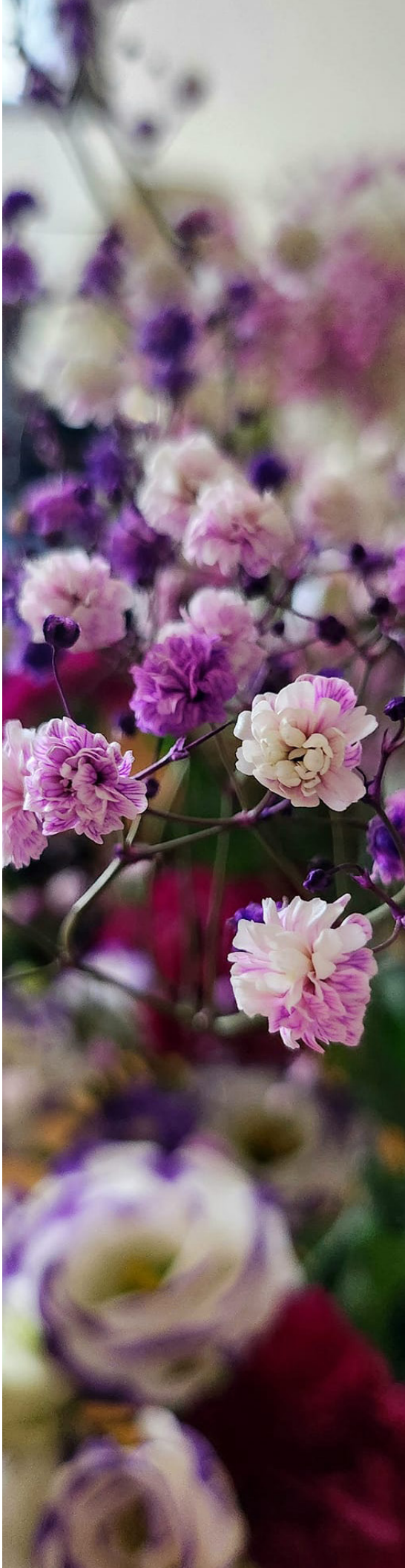

Mandat
du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut

Le Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut a été créé le 1er avril 1999 en vertu de la Loi sur le conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut. Le rôle du Conseil est de promouvoir la participation des femmes dans la société sur un pied d'égalité et, en ce sens, d'encourager des changements dans les structures sociales, juridiques et économiques.

Le Conseil Qulliit est un conseil consultatif composé de femmes. Il s'emploie à soutenir des changements sur des enjeux affectant les femmes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la justice, du développement économique, du logement, de l'emploi, du leadeurship et de la culture.

Nous encourageons les femmes, les filles et les Nunavummiuts de diverses identités de genre à afficher un leadeurship fort, à défendre les intérêts avec bienveillance, à s'entraider et à soutenir leurs communautés. Nous créons des espaces surs pour discuter des enjeux qui touchent les femmes au Nunavut, et nous utilisons ces voix pour aider à façonner des politiques et des lois qui nous concernent.

Objectifs du Conseil

Les objectifs du Conseil sont les suivants :

- Conseiller la ministre responsable de la Condition féminine sur les priorités et enjeux à prendre en considération.
- Étudier les politiques et les lois qui affectent les femmes et présenter les conclusions aux ministères ou aux agences pertinentes.
- Encourager un dialogue ouvert sur les enjeux liés à la condition féminine au Nunavut.
- Aider la ministre à promouvoir des changements pour veiller à ce que les femmes soient sur un pied d'égalité.
- Renforcer la sensibilisation du public à l'égard des enjeux qui affectent les femmes.
- Promouvoir des changements d'attitude au sein des collectivités afin que les femmes puissent jouir de l'égalité des chances.
- Aider les organismes et les groupes dont les objectifs favorisent l'égalité des femmes.

Les valeurs du Conseil Qulliit

Voici les valeurs qui nous guident dans notre travail :

SOUTIEN

AUTONOMISATION

ÉQUITABLE

ACCEPTATION

COLLABORATION

RESPECT

Priorités

Sensibilisation et prévention de la violence fondée sur le genre et entre partenaires intimes : Encourager un territoire libre de toute violence. Il s'agit notamment de travailler avec des partenaires pour créer un changement d'attitude à l'égard de la violence envers les femmes et défendre l'aide aux victimes.

Favoriser l'équité : Encourager la sensibilisation du public à l'égard de la définition même de l'égalité et des moyens de s'assurer que toutes les facettes de nos vies mettent chaque personne sur un pied d'égalité. Promouvoir l'égalité des chances, la parité salariale, des soins de santé pour les femmes, et l'égalité dans l'accès à l'éducation et à la justice.

Autonomiser les communautés et les jeunes : TFavoriser et soutenir le leadeurship et l'épanouissement des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Nunavut.

Culture : Estimer et promouvoir les traditions culturelles uniques et diverses de toutes les femmes du Nunavut. Préconiser l'orientation culturelle des personnes venant de trouver un emploi au Nunavut.

Créer des espaces surs et un dialogue ouvert : Promouvoir le changement de nombreuses façons, en célébrant les forces, en partageant les problèmes et les réussites, et en encourageant le changement.

Membres du conseil

NOM	FONCTION	COLLECTIVITÉ
Amber Aglukark	Présidente	Iqaluit
Clara Evalik	Vice-présidente	Cambridge Bay *(jusqu'au 29 novembre 2023)*
Jukipa Kotierk	Vice-présidente	Iqaluit
Ruth Kaviok	Vice-présidente	Arviat
Joan Kalaserk	Conseillère	Rankin Inlet *(jusqu'au 24 aout 2023)*
Laureen Caskey	Conseillère	Arviat
Geela Maniapik	Conseillère	Pangnirtung
Katie May Anawak-Dunford	Conseillère	Iqaluit
Clarissa Koblogina	Conseillère	Cambridge Bay *(nommé le 13 octobre 2023)*
Joanne Taptuna	Conseillère	Kugluktuk *(nommé le 13 octobre 2023)*

Personnel du Conseil

Cate Macleod
Directrice générale (septembre 2022 à aujourd'hui)

Angela Petru
Administratrice de projet (septembre 2022-mai 2024)

Mot
de la présidente

L'année fut exceptionnellement bien remplie, et notre Conseil a accompli un incroyable travail. L'année dernière, nous avions mis l'accent sur le renforcement de notre administration et la mise en place d'un processus au sein du Conseil. Ma deuxième année en tant que présidente du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut a été rythmée par une orientation vers la mise en place de nouveaux programmes et davantage de défense des droits des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Nunavut.

Cette année, nous avons commencé à travailler sur trois nouveaux projets passionnants qui mettent vraiment en évidence la portée et l'étendue du travail du Conseil Qulliit. Nous avons lancé RED (Remémorer, Éduquer, Dédier), un projet visant à rendre hommage aux femmes et filles autochtones assassinées et disparues du Nunavut, avec des œuvres d'artistes qui sont parmi les meilleurs talents du Nunavut. Nous avons officiellement pris en charge une initiative de leadeurship et de gouvernance pour les femmes et les filles du Nunavut dont nous étions partenaires. Nous avons également commencé à travailler sur une stratégie pluriannuelle de sensibilisation et d'éducation des Nunavummiuts sur la violence fondée sur le genre dans le territoire. Ces projets sont fondés sur les conseils et les commentaires des Nunavummiuts, et constitueront d'excellentes ressources à long terme pour le Conseil.

Nous avons également constaté une incroyable mobilisation lors de nos activités communautaires à l'occasion de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, de la Journée internationale des femmes et de la Journée de la robe rouge. Je me sens toujours encore plus impliquée dans mon travail lorsque je vois à quel point il compte pour les résidentes et résidents. Je tiens à remercier tous les Nunavummiuts qui ont participé à nos marches, à nos évènements, à nos séances de mobilisation et à nos objectifs généraux cette année.

Le travail du Conseil Qulliit est fermement ancré dans la collaboration, le renforcement des partenariats et l'amplification des voix en faveur d'un changement positif. Nous pouvons toutes et tous faire une différence, et j'espère que vous vous joindrez à notre travail pour améliorer la vie des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Nunavut.

Ma'na,

Amber Aglukark
Présidente

Activités du Conseil

Réunions importantes

Le Conseil Qulliit se réunit au moins quatre fois par an pour déterminer les domaines prioritaires et leur portée, planifier les projets, fournir des mises à jour importantes et approuver les finances et l'orientation déterminante. Une réunion en personne a généralement lieu par an. Toutefois, en 2023-2024, il n'a pas été possible de l'organiser compte tenu des emplois du temps chargés des membres du Conseil.

Les membres du Conseil et le personnel participent également à plusieurs groupes de travail et interorganismes liés à la mission du Conseil Qulliit avec des partenaires de tous les pouvoirs publics, des organismes locaux et des organisations sans but lucratif.

Au cours du présent exercice, le Conseil a également organisé une table ronde virtuelle à la grandeur du territoire et une consultation en personne à Cambridge Bay dans le cadre de son travail sur la violence fondée sur le genre.

Rencontre à Cambridge Bay avec Amber Aglukark, Clarissa Koblogina et Cate Macleod

Campagne d'éducation et de sensibilisation du public à la violence fondée sur le genre

Cette année, le Conseil a reçu plus de 1 million de dollars sur une période de quatre ans de Femmes et Égalité des genres Canada pour planifier, créer et lancer une campagne d'éducation et de sensibilisation sur la violence fondée sur le genre axée sur le Nunavut. Le moment est venu d'intensifier les conversations au niveau de la collectivité avec les Nunavummiuts sur la famille et la violence fondée sur le genre, sur la façon de reconnaitre ce type de violence et sur ce qui peut être fait pour la combattre dans nos foyers et nos collectivités.

Au cours de la première année de cette initiative, le Conseil Qulliit s'est concentré sur la collecte d'informations et de données qualitatives auprès des travailleuses et travailleurs de première ligne du Nunavut dans tous les domaines de la prévention et de l'intervention en matière de violence fondée sur le genre. Une séance de mobilisation communautaire en personne a également été organisée à Cambridge Bay. Les activités de la première année s'appuieront sur ces informations approfondies pour aider à l'élaboration d'une stratégie de communication qui guidera l'ensemble du projet.

Initiative de leadeurship et de gouvernance pour les femmes et les filles du Nunavut

Au milieu de l'année 2023, le Conseil Qulliit a officiellement pris en charge l'initiative de leadeurship et de gouvernance pour les femmes et les filles du Nunavut, que gérait le ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut. Il s'agissait d'un projet à long terme financé par Femmes et Égalité des genres Canada, mais qui était dormant depuis la pandémie de la COVID-19.

L'orientation du projet a quelque peu changé sous la direction du Conseil Qulliit. L'accent est désormais mis sur l'élaboration d'une série de vidéos d'apprentissage et de trousses d'outils d'accompagnement mettant en vedette des femmes expérimentées et bien connues du Nunavut. Celles-ci partagent leur sagesse et les leçons apprises en tant que femmes dans les domaines de la politique, des affaires, des arts, dans des organismes sans but lucratif, dans la gouvernance, le tout avec un lien avec la culture et les valeurs sociétales inuites.

L'objectif principal de ce projet est de créer une plateforme qui amplifie les voix des femmes au Nunavut, en leur offrant un espace pour partager leurs histoires, leurs perspectives et leurs idées. Leurs voix nous permettent d'entrevoir des défis qu'elles ont surmontés, ce qu'elles ont accompli et de ce qu'il leur a fallu pour poursuivre leurs objectifs.

Les vidéos sont en cours de production et seront mises en ligne au fil de l'année 2025.

Le Nunavut continue de connaitre le taux le plus élevé au pays de violence fondée sur le genre signalé par les femmes.

Les femmes autochtones représentent 16 % de toutes les victimes féminines d'homicide et 11 % des femmes disparues, alors que les Autochtones ne représentent que 4,3 % de la population au Canada.

À l'échelle nationale, le taux moyen d'homicides impliquant des victimes autochtones de sexe féminin est quatre fois plus élevé que celui des homicides impliquant des victimes de sexe féminin non autochtones. Ce taux est encore plus élevé au Nunavut.

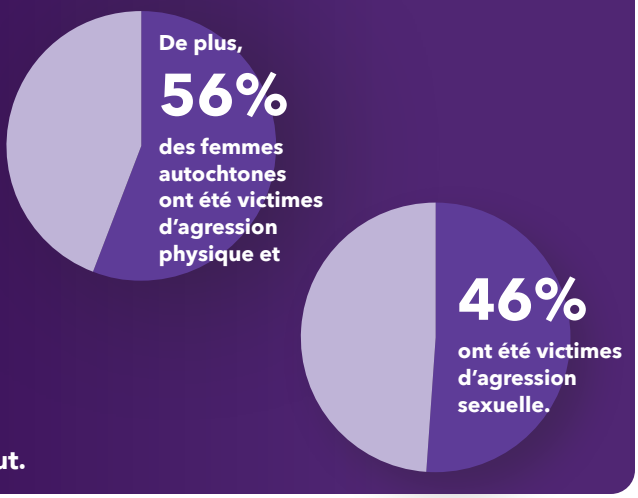

Journée nationale de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées, aussi connue sous le nom de la Journée de la robe rouge

À l'occasion de la Journée de la robe rouge, le 5 mai 2023, le Conseil Qulliit a organisé une marche communautaire en partenariat avec le YWCA Agvik et l'Association Pauqtuutit des femmes inuites du Canada pour rendre hommage aux femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Nunavut. Le Conseil Qulliit a également inauguré une plaque commémorative qui leur est dédiée, accompagnée de fleurs, pour se souvenir de leur héritage et de leur énergie tout au long de l'année.

La Journée de la robe rouge 2023 a également été marquée par le lancement du projet RED (Remémorer, Éduquer, Dédier) du Conseil Qulliit. Il s'agit d'une initiative axée sur la commémoration, la guérison et l'émancipation des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, sur lesquelles nos artistes du Nunavut ont porté leur regard unique.

L'objectif était de créer une collection permanente, qui s'enrichira, d'œuvres d'art au Nunavut. Celles-ci sont exposées à la fois en ligne et dans les lieux physiques. Le Conseil souhaitait que ces expositions deviennent des espaces sans discrimination, propices à la conscientisation, au dialogue et à la guérison, tout en encourageant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ au Nunavut à dénoncer la violence fondée sur le genre. Les œuvres de cette initiative sur un an seront présentées en 2024.

« C'est aujourd'hui la Journée de la robe rouge, une journée dédiée à la mémoire de nos sœurs inuites disparues et assassinées. Malheureusement, pour beaucoup d'entre nous, chaque jour qui passe nous rappelle que nos vies sont plus en danger que celles des autres femmes et filles de ce pays.

Beaucoup trop de nos sœurs ont été victimes d'une absurde violence. Nous avons besoin de mesures et de soutien, et que cela cesse. Nos vies comptent. Nous sommes plus fortes ensemble, et nous devons rester mobilisées, pleines d'espoir, et nous exprimer.

Nous savons qu'au Nunavut, les solutions et la guérison doivent être entre les mains des personnes inuites qui s'adressent à d'autres personnes inuites. Notre culture, nos valeurs, notre histoire, notre langue et notre savoir doivent être au cœur de nos efforts pour assurer la guérison et mettre fin à la violence contre nos sœurs. Rendre hommage aux femmes et filles autochtones assassinées et disparues du Nunavut n'est pas leur rendre justice. Toutefois, le Conseil Qulliit s'emploie à s'assurer que les choses changent et que le Nunavut soit un endroit plus sûr pour toutes les femmes. »

- Amber Aglukark, présidente du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut

Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Le 6 décembre 2023, le Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut s'est associé au Barreau du Nunavut, au gouvernement du Nunavut, à la GRC, au YWCA Agvik Nunavut et à l'Association Pauqtuutit des femmes inuites du Canada pour organiser une marche et une veillée communautaires à Iqaluit.

L'évènement a réuni plus de 75 personnes venues rendre hommage aux 14 victimes du massacre de l'École Polytechnique, ainsi qu'à toutes les victimes de violences basées sur le genre. L'évènement commémoratif au Collège de l'Arctique du Nunavut s'est déroulé en inuktitut, en anglais et en français et a mis en vedette la troupe de danse du tambour Inuksuk. Ce fut un évènement puissant porteur d'espoir, d'hommage, de guérison et de promesse pour les femmes dans tout le territoire.

Cette année encore, le Conseil Qulliit a organisé une activité à l'heure du diner pour les jeunes de l'école secondaire Inukshuk afin de leur fournir de l'information sur la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Les élèves ont été encouragés à faire part de leurs réflexions sur la façon de mettre fin à la violence fondée sur le genre au Nunavut, de se sentir plus en sécurité et d'aider les victimes. Les élèves ont également créé des affiches pour la marche communautaire qui avait lieu plus tard dans la soirée.

Photo de Jasmine Redfern

En nous souvenant de toutes celles que nous avons perdues, et pas seulement à Montréal, engageons-nous également à favoriser un environnement où la violence n'a pas la capacité de s'enraciner. Il s'agit notamment de reconnaitre et d'aborder les défis uniques auxquels font face les femmes autochtones, en particulier les femmes inuites du Nunavut.

Dans notre quête de justice et d'équité, nous devons nous mobiliser activement pour démanteler des structures qui perpétuent la violence. Il faut notamment remettre en question les stéréotypes néfastes, préconiser des services de soutien complets et, surtout, encourager un dialogue ouvert au sein de nos collectivités.

En brisant le silence qui entoure la violence, nous pouvons donner aux personnes qui y survivent les moyens de se manifester et de demander l'aide dont elles ont besoin. Ensemble, nous pouvons bâtir une société où chaque femme est libre de poursuivre ses rêves sans craindre la violence.

La diversité, la bienveillance et la force inébranlable des Nunavummiuts constituent une riche mosaïque de compassion, de justice et d'égalité pour toutes les femmes, pas seulement aujourd'hui, mais tous les jours.

- Amber Aglukark, présidente du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut

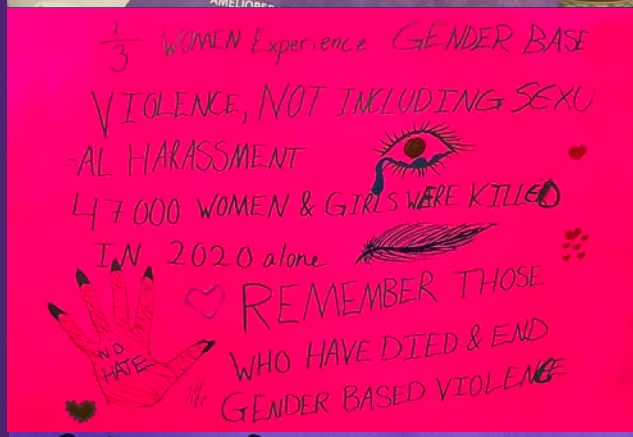

Activités du Conseil

Prix Femme avisée et prix Jeune femme exceptionnelle

Le prix Femme avisée et le prix Jeune femme exceptionnelle sont décernés chaque année aux femmes qui se distinguent par un travail de bénévolat et de défense des droits exceptionnel, et qui soutiennent, éduquent et guident les autres dans nos collectivités. Chaque année, les lauréates reçoivent une plaque et la récipiendaire du prix Femme avisée reçoit un qulliq. Le Conseil félicite les récipiendaires et les finalistes, et remercie toutes les Nunavummiuts pour leur travail visant à faire de notre territoire un endroit plus équitable, plus juste et plus sécuritaire pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. Cette année, les prix ont été remis le 8 mars 2024 lors d'une cérémonie à l'Assemblée législative du Nunavut.

Le prix Femme avisée 2023 a été décerné à Geraldine Emiktowt, de Coral Harbour, et le prix Jeune femme exceptionnelle 2023 a été décerné à Teresa Qiatsuk, d'Iqaluit. Geraldine a travaillé sans relâche pendant plus de 10 ans pour offrir aux élèves de Coral Harbour les programmes de déjeuner, de collations et de diner. À elle seule, elle s'est aussi chargée d'assurer le financement des programmes, et parfois même de préparer à manger pour 300 élèves. Teresa est devenue une journaliste inuktitute remarquable à CBC Iqaluit, tout en étant une athlète accomplie et une mère célibataire.

Seize jours d'activisme

Chaque année, du 25 novembre au 10 décembre, le Conseil Qulliit invite les Nunavummiuts à partager des idées et leurs réflexions sur nos médias sociaux pour mettre fin à la violence fondée sur le genre et entre partenaires intimes. Les 16 jours d'activisme commencent lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et se terminent lors de la Journée des droits de la personne.

Le thème de 2023 était #PasdExcuse. Le Conseil Qulliit a encouragé les Nunavummiuts à demander des comptes, à investir dans la prévention et à aider à bâtir un Nunavut sans violence contre les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. Des messages sur la façon de reconnaitre la violence et pour se renseigner sur la violence fondée sur le genre ont été diffusés en ligne, avec des liens vers des ressources et des moyens de s'impliquer. Les 16 jours d'activisme ont encouragé les Nunavummiuts à adopter et à promouvoir un mode de vie sans violence et à travailler ensemble pour l'éliminer. Les publications se trouvent les pages des médias sociaux du Conseil.

Rencontre des ainées autour d'un thé

À l'approche de la Journée internationale des femmes, Mme Nakashuk, la ministre a organisé pour les ainées la deuxième rencontre annuelle autour d'un thé au qammaq des ainés d'Iqaluit. Le 3 mars 2024, la ministre a accueilli les invitées qui ont participé à un après-midi de jeux, de collations, d'histoires et de musique en l'honneur de certaines des femmes les plus respectées d'Iqaluit, à l'immense savoir.

Le Conseil Qulliit est ravi d'accueillir cet évènement et encourage les liens et le partage des connaissances avec nos personnes ainées, qui sont en mesure de fournir des conseils, une stabilité et une compréhension cruciale de la culture, de la langue et des traditions.

Journée internationale des femmes

Pour célébrer la Journée internationale des femmes le 8 mars 2024, le Conseil Qulliit a coorganisé un évènement communautaire thématique à la salle des Cadets d'Iqaluit avec le YWCA Agvik Nunavut et le ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut.

De la nourriture a été servie et un concert a eu lieu. L'évènement a célébré les femmes entrepreneures et artisanes sur un marché, avec la présence du gouvernement et de fournisseurs de services locaux pour aider les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. Des esthéticiennes ont également proposé des services de mieux-être aux femmes présentes.

L'évènement a attiré beaucoup de monde, et le Conseil Qulliit prévoit d'élargir la portée et la taille du marché en 2025.

Partenariats
et autres activités

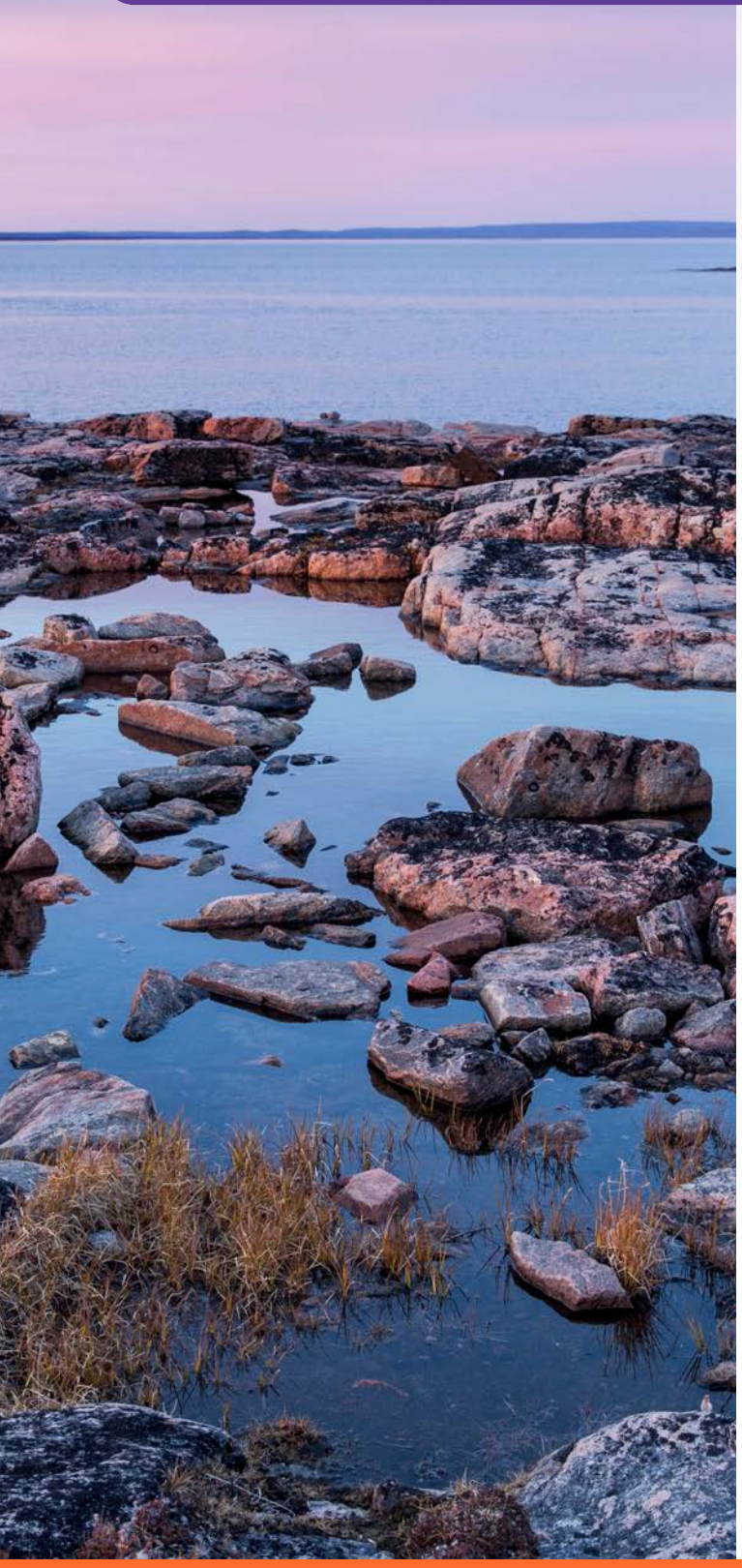

Le Conseil travaille avec de nombreux organismes dans tous les domaines de son mandat sur des projets communs, des évènements et des possibilités de programmes.

En 2023-2024, le Conseil a continué de mettre l'accent sur les partenariats autour de la sensibilisation communautaire pour mettre fin à la violence fondée sur le genre, à la violence entre partenaires intimes et à la violence familiale. Il a aussi encouragé l'accès à la justice, et a célébré et défendu les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre du Nunavut. Le Conseil Qulliit renforce ses relations étroites avec le gouvernement du Nunavut, l'Association Pauqtuutit des femmes inuites du Canada, l'Agvik YWCA Society, l'Association Amautiit des femmes inuites du Canada et le Barreau du Nunavut. Leur collaboration et leur soutien deviennent de plus en plus précieux d'année en année.

Perspectives d’avenir

À mesure que le Conseil Qulliit va de l’avant avec ses projets pluriannuels, le Conseil cherche également à créer plus de soutien pour les femmes et les filles du Nunavut dans les domaines de la littératie financière, du logement, de l’engagement communautaire et de l’accès à la justice. Le Conseil Qulliit vise à renforcer les partenariats existants et à créer de nouvelles relations au profit des Nunavummiuts, ainsi qu’à tirer parti des programmes existants et du travail commun.

Le Conseil estime que la culture, la langue et la tradition sont essentielles dans tous les aspects de notre travail. Le lien avec notre identité culturelle est essentiel à la sécurité, à l’épanouissement et à la réussite des femmes au Nunavut. C’est ainsi que les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Nunavut seront habilitées, autonomes et fortes.

États Financiers

CONSEIL QULLIIT
DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
INDEX
31 MARS 2024

	Page
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	1
Rapport du vérificateur indépendant	2 à 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État des résultats et de l'excédent accumulé	6
État de l'évolution des actifs financiers nets	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 à 11
Annexe 1 – Projets	12

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et des informations connexes présentées par voie de notes. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et, par conséquent, comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations de la direction et sur son jugement.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction est responsable du fonctionnement des systèmes financiers et des contrôles internes connexes afin de fournir une assurance raisonnable que les informations financières présentées par la direction du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut sont fiables, que les actifs sont protégés, que les transactions sont dûment autorisées, que les ressources sont gérées de façon efficace et économique et que les activités sont menées efficacement en vue d'atteindre les objectifs de l'entreprise, et que les transactions sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut.

Les vérificateurs externes, Lester Landau comptables professionnels agréés, effectuent un examen indépendant, conformément aux normes canadiennes d'audit, et expriment leur opinion sur les états financiers. Les vérificateurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut et se réunissent au besoin.

Amber Aglukark
Présidente

Cate Macleod
Présidente-directrice générale

Jan 21/2025

Le 21 janvier 2025

LESTER LANDAU
Chartered Professional Accountants

ᓚᔅᑐ ᓛᓐᑕᐅ
ᐃᓕᑕᕐᓯᐅᑎᒪᓗᑎ ᕿᓇᐅᔭᓕᕆᔨᒻᒪᕇᑦ

Lester Landau Accounting Professional Corp.
PO Box 20, Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tel: 867.979.6603 Fax: 867.979.6493

ᓚᔅᑐ ᓚᓐᑕᐅ ᕿᓇᐅᔭᓕᕆᔨᒻᒪᕇᑦ ᑯᐊᐳᕆᓴᓐ
ᑎᑎᖅᑯᕕᒃ 20, ᐃᖃᓗᐃᑦ, ᓄᓇᕗᑦ, X0A 0H0
ᐅᖃᓚᐅᑎ: 867.979.6603 ᓱᑲᔪᒃᑯᑦ: 867.979.6493

Rapport du vérificateur indépendant

Pour les membres du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut

Rapport sur la vérification des états financiers

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut (le Conseil) qui comprennent l'état de la situation financière, les états des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, les changements dans les actifs financiers nets et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres éléments explicatifs.

À notre avis, les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2024, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Base raisonnable à notre opinion

Nous avons mené notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Nos responsabilités découlant de ces normes sont décrites plus à fond dans la section *Responsabilités du vérificateur à l'égard des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux exigences éthiques pertinentes à notre audit des états financiers au Canada, et nous avons respecté nos autres responsabilités en matière d'éthique, conformément à ces exigences. Nous sommes d'avis que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres renseignements

La direction est responsable des autres renseignements. L'autre renseignement comprend l'information incluse dans le rapport annuel, mais n'inclut pas les états financiers ainsi que le rapport de notre vérificateur.

Notre avis sur les états financiers ne porte pas sur les autres renseignements et nous n'exprimons aucune forme d'assurance ou de conclusion à leur égard.

Outre la vérification des états financiers, notre responsabilité est de lire l'autre renseignement et, ce faisant, d'évaluer si cet autre renseignement n'est pas matériellement conforme avec les états financiers ou si nos connaissances obtenues au cours de la vérification ou autrement semblent comporter des inexactitudes importantes. Si, en nous basant sur le travail que nous avons effectué, nous parvenons à la conclusion que ces autres renseignements comportent une inexactitude importante, nous devons signaler le fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'administration et des chargés de la gouvernance à l'égard des états financiers

L'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit évaluer la capacité du Conseil à poursuivre ses activités, en divulguant, si nécessaire, toutes les questions soulevant un doute et sur la base du principe de la continuité d'exploitation, sauf si l'administration entend liquider les actifs du Conseil ou mettre un terme à ses activités ou, encore, s'il n'existe aucune autre option réaliste que de procéder de la sorte. Les personnes chargées de la gouvernance doivent superviser le processus de production des rapports financiers du Conseil.

Responsabilités du vérificateur à l'égard des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et de produire un rapport qui présente notre opinion. L'assurance raisonnable représente un degré élevé d'assurance, mais ne constitue pas une garantie qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada soit toujours en mesure de détecter une inexactitude importante, le cas échéant. Les anomalies peuvent découler d'erreur ou de fraude, et ne sont considérées comme significatives, que dans l'éventualité où, prises individuellement ou globalement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influencer des décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'une vérification menée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus de vérification. De plus :

- Nous déterminons et évaluons les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles résultent d'erreur ou de fraude, nous concevons et appliquons des procédures de vérification répondant aux risques d'inexactitudes, et nous exigeons des éléments probants suffisants et adéquats qui nous permettent d'émettre une opinion. Le risque de ne pas détecter une inexactitude importante résultant de fraude est plus élevé que dans le cas d'une erreur, car la fraude peut impliquer de la collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des contrôles internes pertinents à la vérification afin de concevoir des procédures adéquates dans les circonstances, et non pas pour émettre une opinion sur l'efficacité des contrôles internes du Conseil.

- Nous évaluons l'adéquation des conventions comptables utilisées, l'aspect raisonnable des estimations comptables et des divulgations afférentes produites par l'administration.

- Nous tirons une conclusion quant à la pertinence de la présomption de continuité par la direction et en fonction des éléments probants obtenus, si une incertitude importante, due à des conditions ou des événements existants, pouvait entraîner un doute quant à la capacité du Conseil à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes dans l'obligation de signaler, dans notre rapport du vérificateur, les éléments divulgués dans les états financiers ou, si ces éléments sont inadéquats, de modifier notre opinion. Notre conclusion est basée sur les éléments probants obtenus à la date de notre rapport du vérificateur. D'autre part, des événements ou des conditions éventuels peuvent faire en sorte que le Conseil ne puisse poursuivre ses activités.

- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations. Nous évaluons également si les états financiers consolidés représentent les transactions et les événements sous-jacents de manière à ce qu'ils fournissent une information juste.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance à propos d'autres sujets, notamment, la portée proposée et le moment de la vérification ainsi que les conclusions importantes de notre démarche, y compris les lacunes importantes du contrôle interne que nous avons pu remarquer en cours de vérification.

Nous fournissons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration précisant que nous avons respecté les exigences éthiques concernant l'indépendance, et indiquant que nous avons dévoilé toute relation ou autre question susceptible d'être interprétée comme pouvant affecter notre indépendance et, le cas échéant, les garanties connexes.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Comme exigé par la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, nous déclarons qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été utilisées comme pour l'année précédente.

De plus, nous déclarons, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, qu'à notre avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par le Conseil, que les états financiers sont conformes à ceux-ci et que les opérations que nous avons examinées ont, dans tous leurs aspects significatifs, respecté le cadre des pouvoirs statuaires du Conseil.

Iqaluit, Nunavut
Le 21 janvier 2025

Comptables professionnels agréés
Lester Landau Accounting Professional Corp.

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2024

	2024	2023
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	311 069 $	214 593 $
Investissements (remarque 3)	35 000	-
TPS à recevoir	23 586	12 616
Comptes débiteurs	27 500	-
	397 155	227 209
Passifs financiers		
Comptes créditeurs et charges à payer	351 669	148 536
Remises gouvernementales payables	3 594	6 268
Contribution remboursable	68 919	68 919
Contributions reportées (remarque 4)	45 346	-
	469 528	223 723
Actifs financiers nets (dette)	(72 373)	3 486
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	7 721	6 339
Excédent accumulé (déficit)	(64 652) $	9 825 $

Engagements (remarque 6)

Approuvée au nom du Conseil :

_____ Conseiller

Clarissa Koblogina
_____ Conseiller

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
POUR L'EXERCICE S'ÉTANT TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	Budget 2024 (non vérifié)	Réel 2024	Réel 2023
Revenus			
Gouvernement du Nunavut, ministère des Services à la famille			
Financement de base	445 424 $	445 424 $	370 000 $
Autre financement	-	277 525	-
	445 424	722 949	370 000
Autres revenus	-	2 666	-
	445 424	725 615	370 000
Dépenses			
Publicité et promotion	6 000	17 220	1 656
Honoraires du Conseil	22 500	10 903	24 175
Assurances	-	2 585	1 921
Intérêts et frais bancaires	420	2 142	2 988
Bureau et administration	4 920	7 230	13 747
Matériel de bureau	-	-	29 318
Honoraires professionnels	33 000	88 407	23 538
Fournitures du programme et documentation	13 500	35 326	7 970
Dépenses liées au projet	-	244 047	-
Loyer	33 830	31 179	28 075
Salaires et traitements	264 954	315 674	180 144
Télécommunications	11 400	10 139	8 430
Services de traduction et location d'équipement	2 400	1 350	15 778
Déplacements	52 500	33 890	37 210
	445 424	800 092	374 950
Excédent des dépenses sur les revenus	-	(74 477)	(4 950)
Excédent accumulé, ouverture	9 825	9 825	14 775
Excédent accumulé (déficit), fermeture	9 825 $	(64 652) $	9 825 $

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
POUR L'EXERCICE S'ÉTANT TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	Budget 2024 (non vérifié)	Réel 2024	Réel 2023
Excédent des dépenses sur les revenus	(74 477) $	(74 477) $	(4 950) $
Augmentation des dépenses payées d'avance	-	(1 382)	(4 339)
Baisse de l'actif financier net	(74 477)	(75 859)	(9 289)
Actifs financiers nets, ouverture	3 486	3 486	12 775
Actifs financiers nets (dette), fermeture	(70 991) $	(72 373) $	3 486 $

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE S'ÉTANT TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent des dépenses sur les revenus	(74 477) $	(4 950) $
Encaisse fournie par (utilisée pour) les changements dans le fonds de roulement hors trésorerie :		
TPS à recevoir	(10 970)	(4 507)
Comptes débiteurs	(27 500)	-
Charges payées d'avance	(1 382)	(4 339)
Comptes créditeurs et charges à payer	203 133	109 210
Remises gouvernementales payables	(2 674)	(32 149)
Contributions reportées	45 346	-
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	131 476	63 265
Activités de placement		
Investissements – Achats	(35 000)	-
Trésorerie affectée aux activités de placement	(35 000)	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	96 476	63 265
Trésorerie et équivalents de trésorerie, ouverture	214 593	151 328
Trésorerie et équivalents de trésorerie, clôture	311 069 $	214 593 $

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE S'ÉTANT TERMINÉ LE 31 MARS 2024

1. NATURE DU CONSEIL

Le Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut a été fondé, au Nunavut, en vertu de la *Loi sur le Conseil Qulliit de la condition féminine* du Nunavut le 1er avril 1999, tel qu'amendé le 22 mars 2005, et a débuté ses activités le 1er avril 2001, en tant qu'*organisme public en vertu de l'Annexe A* comme déterminé par la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Conseil doit se conformer avec la *Loi sur la gestion des finances publiques* et le *Manuel d'administration financière* du gouvernement du Nunavut. Il a pour rôle de favoriser l'objectif de participation égale des femmes à la vie sociale et de promouvoir à cette fin l'évolution nécessaire des structures sociales, juridiques et économiques.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables adoptées par le Conseil sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent l'application des chapitres SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité pour le secteur public auxquels peuvent accéder les organismes gouvernementaux à but non lucratif. Voici un résumé des principales conventions comptables :

(a) Utilisation d'estimations
La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des prévisions et des hypothèses touchant les montants des actifs, des passifs, la divulgation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers et, les montants rapportés des revenus et des dépenses au cours de l'année. Les éléments importants faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent l'évaluation des comptes débiteurs. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

(b) Instruments financiers
Les actifs financiers et les passifs financiers du Conseil sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Le Conseil évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, sauf pour les produits dérivés et les titres cotés sur un marché actif, qui se mesurent à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les dépôts à terme et les comptes débiteurs. Les passifs financiers évalués à leur coût amorti comprennent les comptes créditeurs, les charges à payer, les remises gouvernementales payables et les contributions remboursables.

La direction est d'avis que le Conseil n'est pas exposé à des risques importants liés aux taux d'intérêt, aux devises ou au crédit découlant de ces instruments financiers, à moins d'indication contraire.

(c) Constatation des produits
La méthode du report de la comptabilisation des revenus est utilisée. Les contributions sujettes à restriction sont considérées comme des revenus pour l'année durant laquelle ces dépenses connexes ont été engagées. Les contributions non restrictives sont comptabilisées pour l'exercice où elles ont été reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir, dans la mesure où il est possible de faire une estimation raisonnable de leur montant et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(d) Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires après déduction des chèques en circulation et les placements à court terme très liquides pouvant être facilement convertis en argent comptant. Les placements à court terme sont enregistrés à la moindre valeur entre le coût et la valeur de marché.

(e) Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement linéaire est fourni annuellement à des taux calculés pour amortir les actifs sur leur durée de vie utile estimée.

(f) Allocations pour frais
Les dépenses qui sont entièrement imputables à un fonds ou à un projet particulier sont directement imputées au fonds ou au projet concerné. Les dépenses imputables à plus d'un fonds ou projet particulier sont réparties selon une méthode de pourcentage à un taux jugé approprié par la direction.

(g) Apports de biens et de services
Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures au Conseil pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur, les apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. INVESTISSEMENTS

Le certificat de placement garanti porte intérêt au taux de 5,25 % par an et arrive à échéance le 13 septembre 2024.

4. REVENUS REPORTÉS

	2024	2023
Gouvernement du Nunavut, ministère des Services à la famille	45 346 $	0 $

5. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Conseil reçoit la majorité de son financement du gouvernement du Nunavut. Sans le soutien continu du gouvernement, il est peu probable que le Conseil soit en mesure de poursuivre ses activités.

6. ENGAGEMENTS

Le Conseil est engagé en vertu d'un bail à verser un montant de 30 480 $ plus taxes par an pour un espace de bureaux jusqu'au 31 mars 2028.

Le Conseil a la possibilité de renouveler le bail pour trois périodes consécutives de cinq ans chacune à compter du 1er avril 2023. Le loyer annuel peut être négocié pour chaque période de renouvellement. Le loyer pour la période de renouvellement doit représenter la valeur marchande actuelle pour la location d'un espace similaire au moment du renouvellement.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Le risque d'illiquidité est le risque que le Conseil éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Le Conseil atténue ce risque en suivant les échéances des paiements et en conservant des liquidités suffisantes.

8. VALEURS COMPARATIVES

Certains montants des états financiers de 2023 ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

ANNEXE 1

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
PROJETS
POUR L'EXERCICE S'ÉTANT TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	Base du GN	Réunion sur le Leadership et la gouvernance	Réductions des violences	Total
Revenus				
Gouvernement du Nunavut, ministère des Services à la famille	445 424 $	27 525 $	250 000 $	722 949 $
Remboursement des dépenses	2 500	-	-	2 500
Intérêts créditeurs	166	-	-	166
	448 090	27 525	250 000	725 615
Dépenses				
Publicité et promotion	17 220	-	-	17 220
Honoraires du Conseil	10 903	-	-	10 903
Assurances	2 585	-	-	2 585
Intérêts et frais bancaires	2 142	-	-	2 142
Bureau et administration	7 230	-	-	7 230
Honoraires professionnels	60 882	27 525	-	88 407
Fournitures du programme et documentation	35 326	-	-	35 326
Dépenses liées au projet	-	-	244 047	244 047
Loyer	31 179	-	-	31 179
Salaires et traitements	315 674	-	-	315 674
Télécommunications	10 139	-	-	10 139
Services de traduction et équipement	1 350	-	-	1 350
Déplacements	17 485	-	16 405	33 890
	512 115	27 525	260 452	800 092
Excédent des dépenses sur les revenus	(64 025) $	- $	(10 452) $	(74 477) $

Conseil Qulliit De La Condition Féminine Du Nunavut

987B Iglulik Dr.
Iqaluit NU X0A 3H0

867-979-6690

projects@qnsw.ca

www.qnsw.ca

www.facebook.com/
Qulliit

@Qulliit

@QNSWC